

# BAC PRO TCVA: Technicien Conseil Vente en Animalerie

### OBJECTIFS :

- Préparer un emploi de vendeur animalier et de responsable de rayon en animalerie
- · Apprendre à conseiller, vendre, fidéliser, gérer, animer.
- Faire connaître les différentes familles d'animaux, les équipements, la législation, les soins, l'hygiène, etc.,
- · Préparer les certificats de capacité,
- · Préparer à l'autonomie
- · Approfondir son projet professionnel

## PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- Entrée après une 3ème ou directement en classe de 1ère après un CAP ou fin de classe de 2<sup>nde</sup> (générale, technologique ou professionnelle),
- Entretien de motivation avec le jeune et sa famille
- Aptitudes requises : présentation soignée, sens du contact, volonté de s'adapter et une réelle passion pour le commerce et le monde animalier

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Prise en compte des situations particulières liées au handicap.



Dernière mise à jour : juillet 2025





# MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- Inscriptions auprès du secrétariat qui fixe un rendez-vous avec l'équipe pédagogique
- Le rendez-vous se fait obligatoirement en présence du jeune et d'au moins un responsable légal, même s'il est majeur.
- A l'issu du rendez-vous, un dossier d'inscription est remis en main propre si l'admission peut être envisagée.
- La décision de pré-admission est prononcée au retour du dossier d'inscription, complété, signé et accompagné de toutes les pièces demandées dans un délai de 7 jours.
- La présentation des bulletins scolaires des 2 dernières années est obligatoire.

### TARIFS 2025-2026

#### **Demi-Pension**

#### <u>Stagiaires</u>

1ère année : 2096.50 € 2ème année : 2305.50 € 3ème année : 2201.00 €

#### **Apprentissage**

2<sup>ème</sup> année : 1577 € 3<sup>ème</sup> année : 1509 €

#### **Pension (internat)**

#### <u>Stagiaires</u>

1ère année : 3006 € 2ème année : 3322 € 3ème année : 3164 €

#### <u>Apprentissage</u>

2ème année : 2594 € 3ème année : 2472 €

Ces tarifs comprennent les frais de scolarité, le montant de l'adhésion à l'association, les frais de restauration et dans le cas de la pension, les frais d'hébergement, les frais de dossiers et les frais liés aux activités extérieures.

Les frais de scolarité sont gratuits pour les apprentis

## MÉTHODES MOBILISÉES :

- Alternance de cours en MFR et de stages en entreprises.
- Trois types de stages à effectuer pour les élèves en formation initiale : stage en animalerie ; stage en commerce (autres produits) ; stage en filière (toilettage, parc animalier, élevage, assistant vétérinaire, fabricant d'aliments, grossiste, etc., ...)
- Les élèves en apprentissage effectuent toute leur période en entreprise dans le même magasin avec lequel ils ont signé leur contrat d'apprentissage
- Seconde : 595 heures de cours au centre de formation
- Première : 665 heures de cours au centre de formation
- Terminale: 630 heures de cours au centre de formation

### DURÉE :

2 ou 3 ans avec en moyenne, chaque année, 19 semaines de cours et 21 semaines de stages en entreprise

## MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Par CCF = Contrôle en Cours de Formation, épreuves écrites et orales.
- Examen terminal comprenant :
- Des épreuves écrites : biologie et physique chimie ; Histoire-géographie ; Lettres
- Une épreuve orale : rapport de stage + oral de 30 min

### CONTENU DE LA FORMATION

### LES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité d'étudier les équivalences et les passerelles en fonction des demandes et besoins spécifiques

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel
- Débattre à l'ère de la mondialisation
- Développer son identité culturelle
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles
- Conseiller le client sur les produits d'animalerie
- Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel
- Communiquer en situation professionnelle
- Organiser son travail en fonction de la politique commerciale de l'entreprise
- Mettre en œuvre des techniques de vente en animalerie
- Gérer un rayon de produits d'animalerie dans le respect de la réglementation et de la sécurité
- Mettre en œuvre des pratiques professionnelles liées aux produits d'animalerie vendus dans une perspective de durabilité
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance àVILLIÉ MORGON

**CERTIFICATEUR** : MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE

ALIMENTAIRE
Code RNCP: 38856

Date de création : 29/08/2010 (certification renouvelable tous les 5 ans)



### POURSUITE D'ETUDES

- Préparer les écoles de soigneur animalier
- Assistant vétérinaire / Toiletteur
- Bac Pro Elevage Canin et Félin
- BTS / BTSA: ex.: BTS M.U.C. ou Technico-Commercial / BTS UJAC (univers jardin et animaux de compagnie) / BTSA Aquaculture

### **VOIE PROFESSIONNELLE \***

- Vendeur animalier
- Responsable / chef de rayon animalerie
- Gestionnaire de rayon
- Technico-commercial
- Adjoint des vente / attaché commercial





Formation par alternance à VILLIÉ MORGON

### INDICATEURS :

- ✓ Taux de réussite 2025 : 77% (13 élèves présentés, 10 élèves diplômés)
- ✓ Taux d'insertion professionnelle 2024 : 50 % (4 apprentis : 2 élèves sur 4 en emploi)
- ✓ Taux de poursuite d'étude 2024 : 50 % (4 apprentis : 2 élèves sur 4 en poursuite d'étude)
- ✓ Taux de rupture en cours de formation 2024-2025 : 0% (sur 2 apprentis, 0 abandons)
- ✓ Taux de satisfaction des apprenants 2024-2025 : 76% → 29 élèves sur 41 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 71%.
- ✓ Taux de satisfaction des familles 2024-2025 : 100% → 26 familles sur 41 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 63%.
- ✓ Taux de satisfaction des entreprises 2024-2025 : 100% → 15 entreprises sur 97 ont répondu à l'enquête soit un taux de participation de 15%.

